

Jeunes 16-25 ans

La Mission Locale,
PARTENAIRE
de votre **AVENIR**
2025



La Mission Locale

CE SONT 8 ANTENNES POUR VOUS ACCUEILLIR

8

ANTENNES



SIÈGE ET ANTENNE DE CENON

54 avenue Hubert Dubedout
33152 CENON Cedex

Tél. : 05 57 77 31 00

contact.mlhg@lamissionlocale.com



ANTENNE CENON CHATEAUBRIAND

17 rue François René de Chateaubriand
(Rez de Chaussée) - 33150 CENON

Tél. : 05 56 32 37 66



ANTENNE DE CARBON BLANC

Maison pour Tous
17 avenue Vignau Anglade
33560 CARBON BLANC

Tél. : 05 56 06 66 48



ANTENNE DE CRÉON

11 rue du Docteur Fauché
33670 CRÉON

Tél. : 05 57 34 12 28



ANTENNE D'AMBARÈS

Mairie d'Ambarès
18 Place de la Victoire
33440 AMBARES

Tél. : 05 56 77 34 77



ANTENNE DE BASSENS

Plateforme Multiservices
19 avenue Jean Jaurès
33530 BASSENS

Tél. : 05 57 80 81 82



ANTENNE DE FLOIRAC

Mairie de Floirac
6 avenue Pasteur
33270 FLOIRAC

Tél. : 05 56 86 39 39



ANTENNE DE LORMONT

Maison des Initiatives et de l'Emploi
4 avenue de la Libération
33310 LORMONT

Tél. : 05 57 77 10 84

La Mission Locale

CE SONT AUSSI 22 PERMANENCES

22

PERMANENCES

AMBÈS

Jeudi de 8h30 à 12h15
☎ **07 86 21 19 36**
Pôle Enfance Jeunesse
15 rue Léon Blum

ARTIGUES

Jeudi de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h30
☎ **07 87 30 97 94**
Maison ECO
10 avenue Desclaux

BAURECH

1 vendredi par mois de 8h30 à 12h
☎ **07 86 23 12 70**
Mairie
1400 route de Malagar

BEYCHAC & CAILLAU

1 vendredi/2 de 9h à 12h
☎ **06 29 43 03 19**
Médiathèque
3 route de la Mairie

CAMBES

1 vendredi/mois de 8h30 à 12h
☎ **07 86 23 12 70**
Mairie
9 route de Saint Caprais

CAMBLANES ET MEYNAC

1 jeudi/mois de 14h à 17h30
☎ **07 85 83 70 29**
Mairie
1 place du Général de Gaulle

CARIGNAN DE BORDEAUX

1 jeudi/2 de 9h à 12h15
☎ **06 08 14 95 74**
Maison de la solidarité
31 route de Latresne

CAMARSAC

1 vendredi par mois de 9h à 12h
☎ **06 07 99 59 89**
Médiathèque
8 avenue Hector Dorgan

CÉNAC

1 mardi/mois de 8h30 à 12h15
☎ **06 07 99 59 89**
Mairie
50 avenue de Bordeaux

FARGUES ST HILAIRE

1 mercredi/2 de 9h à 12h
☎ **06 08 14 95 74**
Domaine de la Frayse
48 avenue de Lignan

LATRESNE

1 mardi /mois de 9h à 12h
☎ **06 38 77 66 11**
Mairie
1 avenue Jean Baldé

MONTUSSAN

1 mercredi/2 de 13h30 à 17h
☎ **06 29 43 03 19**
Mairie
1 Place Pierre de Brach

POMPIGNAC

1 mardi/2 de 9h à 12h
☎ **06 29 43 03 19**
Maison des Solidarités
19 avenue de la Mairie

SADIRAC

1 vendredi/mois de 9h15 à 12h
☎ **07 86 23 12 70**
Mairie
25 route de Créon

SALLEBŒUF

1 mardi/2 de 13h45 à 17h30
☎ **06 29 43 03 19**
Mairie
3 avenue de la Tour

ST CAPRAIS DE BORDEAUX

Jeudi de 8h30 à 12h
☎ **07 85 83 70 29**
Mairie
4 avenue de Mercade

ST LOUBÈS

Mercredi de 9h à 12h15
Jeudi de 9h à 12h15
et de 13h30 à 17h30
☎ **06 29 43 03 19**
Pass'Age
48 rue du Stade

ST LOUIS DE MONTFERRAND

1 mercredi/2 de 14h30 à 17h30
☎ **06 78 74 54 67**
Médiathèque
3 Place de la Mairie

STE EULALIE

Mardi de 14h à 18h
☎ **06 49 73 57 12**
Plateforme des services publics
1 Place Charles de Gaulle

ST SULPICE ET CAMEYRAC

1 mercredi/2 de 13h30 à 17h
☎ **06 29 43 03 19**
Le SMILE
22 avenue Maucaillou

TRESSSES

1 jeudi/2 de 8h45 à 12h
☎ **06 08 14 95 74**
Mairie
5 avenue des Écoles

YVRAC

1 vendredi/2 de 9h à 12h
☎ **06 29 43 03 19**
Médiathèque
7 avenue de Blanzac



L'accompagnement

LA MOBILITÉ



Les difficultés liées à la mobilité, rencontrées par les jeunes, représentent un obstacle majeur à leur insertion sociale et professionnelle.

Se rendre à un entretien de recrutement, sur son lieu de travail ou même dans un centre de formation n'est pas toujours chose aisée et soulève régulièrement de nombreuses questions :

- Comment se déplacer sur son territoire, sa ville ?
- Comment utiliser les réseaux de transports en commun ?
- Comment financer le permis de conduire ?
- Comment mobiliser l'offre de prêt ou de location de véhicules ?

Les conseiller.ère.s de la Mission Locale des Hauts de Garonne informent les jeunes sur l'ensemble des dispositifs et aides, ils les guident dans les différentes étapes administratives et leur donnent les clés pour faciliter leur mobilité.

— Mobilité Internationale

La Mission Locale peut aussi être une porte ouverte vers l'étranger. Il existe de très nombreuses opportunités accessibles à tous : **Stages, Voyages Humanitaires, Services Civiques, Formations, Emplois...**

Face à la diversité des dispositifs déployés, un éclairage est souvent nécessaire. Les conseiller.ère.s orientent les jeunes vers les organismes partenaires adéquats afin de les aider dans la préparation, la réalisation et la valorisation de leurs projets.

Les transports
en commun
à tarif solidaire

Pour Bordeaux Métropole

<https://tarificationsolidaire.bordeaux-metropole.fr/Accueil.aspx>

Pour la Nouvelle Aquitaine

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/les-offres/la-carte-solidaire>



L'accompagnement

LE LOGEMENT

Sites utiles

www.anil.org
www.actionlogement.fr
<http://logements.pourlesjeunes.com/>
<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/logements/aides-logement>



N° d'urgence
sociale : 115

Ecoute, Information,
Orientation,
Mise à l'abri...

Avoir un logement stable est une condition indispensable à l'insertion dans la vie professionnelle. Malgré les différentes aides et dispositifs existants beaucoup de jeunes rencontrent des difficultés dans leurs recherches.

Selon les situations personnelles, les réponses de la Mission Locale des Hauts de Garonne sont personnalisées. Les conseiller.ère.s informent par exemple sur l'accès au logement, les droits et les devoirs d'un locataire, la gestion d'un budget.

Pour aider à la recherche et au maintien dans un logement, ils présentent également les structures ressources et les différentes aides financières mobilisables. Elles sont généralement attribuées sous condition et / ou dépendent de services spécifiques (CAF, Action Logement, Conseil Départemental, ...).

L'accompagnement / LA JUSTICE

Les jeunes placés sous main de justice rencontrent et cumulent de nombreuses difficultés qui font obstacle à leur (ré)insertion sociale et professionnelle et qui multiplient les risques de récidive.

Il est donc important pour la Mission Locale des Hauts de Garonne de proposer un accompagnement spécifique et adapté en lien avec les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) afin de créer les conditions permettant de concilier l'exécution d'une mesure judiciaire, la construction d'un projet professionnel et la résolution de différentes problématiques (logement, santé, mobilité, formation, etc...).

Contact utile
Infos Droits

Service d'information
juridique de proximité
05 56 45 25 21



L'accompagnement

LA SANTÉ

Au cours de l'année 2024, la Mission Locale des Hauts de Garonne a poursuivi le développement de son Point Santé, avec pour objectif de toujours mieux faciliter l'accès aux soins des jeunes en proposant :



Lien vers la page Instagram



- Une orientation vers un bilan de santé gratuit avec la CPAM
- Une page Instagram délivrant conseils et informations sur la santé des jeunes
- Des permanences de partenaires dans ses locaux afin de permettre aux jeunes d'accéder plus facilement à certains accompagnements et soins (Maison des Adolescents, Association Addictions France, Maison du Département de la Promotion de la Santé...)
- Un lien régulier avec la CPAM afin de vérifier l'ouverture des droits des jeunes accompagnés
- De nombreuses actions de prévention
Éducation menstruelle, alimentation, santé sexuelle, addictions, santé mentale, Groupe de parole santé mentale, etc.



L'accompagnement / LE HANDICAP

Dès le 1^{er} accueil et tout au long de l'accompagnement, les conseiller.ère.s de la Mission Locale prennent en compte les besoins des jeunes, leurs problématiques de santé et/ou leur situation de handicap. En appui avec la référente Handicap, il est alors possible :

- D'accompagner le jeune dans ses démarches santé et handicap
- D'aider au montage de dossiers administratifs handicap (MDPH, AGEFIPH, etc.)
- De conseiller le jeune sur son projet professionnel (emploi, formation...) en lien avec ses besoins et ses difficultés
- De l'orienter vers les partenaires qui pourront l'aider à avancer.

La Mission Locale participe également aux commissions de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) afin de pouvoir apporter des éléments supplémentaires pour les jeunes qu'elle accompagne.



L'accompagnement

LA CITOYENNETÉ



IMPORTANT

Dès 16 ans, chaque jeune né en France doit effectuer le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

S'il ne fait pas cette démarche, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).

Pour plus d'informations

Se présenter à sa Mairie de résidence ou consulter le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>

La méconnaissance chez les jeunes de leur rôle de citoyen est régulièrement mise en lumière. Quelle place dans la société ? Quels droits ? Quels devoirs ?

La Mission Locale des Hauts de Garonne apporte aux jeunes qu'elle accompagne les informations et les outils qui leur permettent d'exercer pleinement leur citoyenneté : démarches administratives, accès aux droits, aux loisirs, à la culture, etc. Elle met également en œuvre des actions collectives variées favorisant la prise de parole sur des sujets de société, l'autonomie, la solidarité et l'engagement.





Construire son projet professionnel, se reconverter, soulèvent de nombreuses questions auxquelles il n'est pas facile de répondre seul(e).

Une idée ? Un rêve ? Une envie ? Aucun projet ? Des doutes ?

Les conseillers.ère.s de la Mission Locale sont à l'écoute pour construire avec chaque jeune le projet professionnel qui lui ressemble.

- Prendre le temps de le connaître pour identifier ses compétences
- Conseiller des sites pour mieux connaître les métiers
- Débattre pour déconstruire les préjugés et les peurs
- Arriver à se projeter, avoir envie de se former pour s'accomplir dans un métier..

Le choix du projet professionnel passe par la découverte des possibles, avec :

- Des visites d'organismes de formation
 - Observation de plateaux techniques
 - Initiation aux gestes professionnels
 - Rencontre avec des formateurs.
- Des enquêtes métiers
- Des stages pratiques en entreprise
- Un atelier collectif avec aides et astuces
- Une formation gratuite et rémunérée.

SITES UTILES

www.onisep.fr
www.cidj.fr

www.mon-metier-mon-territoire.fr

DÉCOUVRIR

L'ERIP, Espace Régional d'Information de Proximité, est un lieu d'accueil gratuit, à destination de tout public, avec ou sans rendez-vous.

Financé par la Région Nouvelle Aquitaine et le Fonds Social Européen (FSE), il est animé par la Mission Locale pour offrir un premier niveau d'information sur :

- Les métiers
- Les formations
- L'emploi
- La création ou la reprise d'une entreprise
- La validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Les dispositifs régionaux d'accompagnement.



ERIP BORDEAUX MÉTROPOLE

54 Avenue Hubert Dubedout
33150 Cenon

ERIP DES CÔTEAUX BORDELAIS

Domaine de la Fraysse
48 avenue de Lignan
33 370 Fargues-Saint-Hilaire

ERIP DU CREONNAIS

11 rue du Docteur Fauché
33670 Créon

ERIP DES PORTES DE L'ENTRE 2 MERS

51 Chemin du Port de l'Homme
33360 Latresne

ERIP DE SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX

Concordia - Place de l'Église
33380 Saint Caprais de Bordeaux





Une formation choisie : une clé décisive pour l'emploi.

La Mission Locale soutient tous les projets de formation

Les conseiller.ère.s accompagnent les jeunes pour :

- Découvrir les formations par des visites au sein des organismes
- Faciliter l'accès à une formation d'orientation, de remise à niveau ou qualifiante
- Bâtir des parcours personnalisés
- Expliquer les financements possibles
- Aider à la constitution des dossiers administratifs
- Sécuriser le parcours par un suivi au fil de la formation.

Pourquoi se former ?

- Reprendre confiance en soi
- Mieux se connaître et identifier son futur métier
- Gagner en compétences
- Obtenir une certification, une qualification
- Se professionnaliser.

SOUTENIR



DES SITES

cap-metiers.fr
cmaformation-na.fr
cmonalternance-na.fr
les-aides.nouvelle-aquitaine.fr

Comment se former ?

Par les actions collectives financées par la Région Nouvelle-Aquitaine ou France Travail

- Actions en petits groupes (environ 12 personnes)
- Gratuites, majoritairement rémunérées
- Avec des périodes en entreprise
- Des entrées sans sélection sur le dispositif « Habilitation de Service Public ».

En mobilisant des aides individuelles à la formation

Par des contrats en alternance
Apprentissage ou contrat de professionnalisation.

FINANCER



Dispositifs d'État

OBLIGATION DE FORMATION



— Pour qui ?

Jeunes de 16 à 18 ans déscolarisés.

— Pour quoi ?

La Mission Locale et le Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

- Traitent l'ensemble des difficultés d'insertion sociale et professionnelle par un accompagnement global des jeunes
- Mettent en œuvre leur droit à l'accompagnement PACEA [Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie] / CEJ (Contrat d'Engagement Jeune)
- Repèrent, accueillent, informent, orientent et accompagnent les jeunes en élaborant avec chacun un parcours personnalisé vers la formation ou l'emploi
- Mobilisent l'offre d'insertion disponible sur un territoire avec les partenaires locaux
- Soutiennent les jeunes dans leurs démarches d'orientation professionnelle ainsi que dans leur recherche d'emploi.

— Comment ?

Une Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD).

- **Pilotage :** Mission Locale et CIO
- **Partenaires :** Mairies, centres sociaux, éducateurs de la prévention, Cités éducatives, Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS), AFPA Promo 16-18, etc...
- **Rôle :** Réaliser des diagnostics locaux
- **Méthode :** Réunions entre partenaires du territoire autour de cas concrets de jeunes mineurs.

Finalités de l'accompagnement

CONFIANCE EN SOI
AUTONOMIE
PROJECTION DANS L'AVENIR
MONTÉE EN COMPÉTENCES
DÉCOUVERTE DE DÉBOUCHÉS



Dispositifs d'État

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE



Le Contrat d'Engagement Jeune est un accompagnement personnalisé et intensif de 6 à 12 mois par la Mission Locale ou France Travail, qui vise le développement des compétences, du réseau professionnel et du savoir-être des jeunes. Il leur permet également de gagner en autonomie, en confiance et de réaliser des actions hebdomadaires pour avancer rapidement dans leur projet professionnel.

— Pour qui ?

- **Les jeunes entre 16 et 25 ans**
 - Ni en études, ni en emploi, ni en formation
 - Sans projet professionnel défini
 - Rencontrant des difficultés financières et matérielles
 - Prêts à s'engager pour suivre le programme.

— Comment ?

- **Un accompagnement personnalisé** avec un conseiller dédié qui suit le jeune tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable
- **Un programme intensif** de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités
- **Une allocation** pouvant aller jusqu'à 528€ par mois en fonction des ressources du jeune et du respect de ses engagements
- Une application pour échanger avec son conseiller, noter ses actions, ses rendez-vous et consulter les offres d'emploi.

Les jeunes désirant accéder à cet accompagnement peuvent en faire la demande auprès des conseiller.ère.s de la Mission Locale lors d'un rendez-vous.

IMPORTANT

Retrouvez les ateliers et activités proposés par la Mission Locale des Hauts de Garonne

<https://www.linscription.com/pro/catalogue-mission-locale.php?P1=11239>

SANTÉ
CITOYENNETÉ
LOGEMENT
MOBILITÉ

ORIENTATION
FORMATION
ALTERNANCE
EMPLOI





Trouver un emploi grâce à la Mission Locale, comment ça se passe ?

En veille sur le marché du travail, le service emploi de la Mission Locale des Hauts de Garonne accompagne les jeunes dans leur recherche d'emploi en facilitant l'accès à son réseau d'entreprises et de partenaires économiques.

L'ensemble de l'équipe de la Mission Locale et ses partenaires proposent également :

- Un accompagnement à la rédaction du CV et de la lettre de motivation
- Une information sur les différents contrats et les possibles aides qui existent pour les employeurs qui recrutent
- Une aide à postuler sur les offres en adéquation avec son profil
- Une préparation aux entretiens de recrutement

- Un appui à la création de son réseau professionnel
- Un suivi des candidatures et du maintien dans l'emploi
- Du parrainage, mené par des bénévoles qui s'engagent à :
 - Aider les jeunes dans l'élaboration de leur projet professionnel en partageant leur expérience professionnelle
 - Mettre à disposition des filleuls leurs réseaux relationnels pour les soutenir dans leurs démarches : contact avec des entreprises, stages, emploi...



SITES UTILES

- <https://www.francetravail.fr/accueil/>
- <https://talentsdici.fr/>
- www.indeed.com
- <https://www.hellowork.com/fr-fr/>
- <https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/>
- <https://labonneboite.francetravail.fr/>
- <https://www.clicnjob.fr/>
- <https://fr.linkedin.com/>
- <https://www.welcometothejungle.com/fr>



L'alternance est l'association d'une formation diplômante ou qualifiante et d'une expérience concrète en entreprise. Une des missions du service emploi de la Mission Locale est de faciliter l'accès aux contrats en alternance en proposant :

- Des ateliers de sensibilisation et d'information sur ces dispositifs
- Du parrainage
- Une préparation aux entretiens
- Un appui dans la recherche d'employeurs
- Une mise en relation avec les Centres de Formation d'Apprentis (CFA) et organismes de formation
- Un accompagnement à l'intégration en entreprise.



EN SAVOIR PLUS

- <https://www.cmonalternance-na.fr/>
- <https://labonnealternance.apprentissage.beta.gouv.fr/>
- <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil>
- <https://jeunesdavenir-recrut.fr/>
- <https://www.hellowork.com/fr-fr/>
- <https://www.ljeune1solution.gouv.fr/apprentissage>





<https://www.service-civique.gouv.fr/comprendre-le-service-civique>



Le Service Civique, une mission pour chacun au service de tous !
Le Service Civique est un engagement citoyen pour tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans en cas de handicap. Il permet d'exercer une mission d'intérêt général de 6 mois à 1 an (24h minimum par semaine) dans un organisme public ou privé. Il est indemnisé sur la base de 619,83 € par mois.

La Mission Locale offre une découverte et un accompagnement vers ce dispositif :

- Accueil des jeunes chaque semaine
- Présentation du Service Civique
- Consultation des offres sur le site officiel et candidature
- Mise en relation avec les offres des partenaires.

Intérim, les agences de travail temporaire un vrai tremplin pour :

- Accéder à une première expérience professionnelle
- Découvrir un métier
- Multiplier les expériences professionnelles
- Confirmer son projet professionnel ou se réorienter
- Avoir un revenu et être autonome.

La Mission Locale a développé des relations privilégiées avec les agences de travail temporaire. Elle dispose d'un accès facilité à leurs offres d'emploi au bénéfice des jeunes.



Le mouvement GREEN MISSION a repris en début d'année 2024 avec la renaissance de MPEA, association portée par la Mission Locale des Hauts de Garonne, dont les jeunes ont intégré le Conseil d'Administration et pour l'un d'entre eux le bureau, au poste de Vice-Président, un réel engagement citoyen !

MPEA est née d'une rencontre entre le Conseil Régional Aquitaine, la Mission Locale des Hauts de Garonne, la Fédération des Coopératives de Développement Régional du Québec et la CRESS Aquitaine en 2009. Cette association a pour objectif de développer l'autonomie, la prise d'initiative, le travail en équipe, l'organisation, la responsabilisation et l'esprit d'entreprendre des jeunes de 18/25 ans.

Dans ce cadre de libre expression, ils participent à la conception, la production et la commercialisation d'une offre de services et développent des projets qui leur tiennent à cœur, en créant simultanément du lien avec leurs pairs et en rencontrant de nombreux partenaires comme O2 Radio, le Rocher Palmer, la M270, et bien d'autres ...

Leur objectif est de créer un festival qui leur soit propre en réalisant des courts-métrages, en montant une pièce de théâtre, en organisant des concerts mettant en avant des jeunes talents locaux, le tout sous les bannières de l'écologie, de la lutte contre toute forme de discrimination et de la solidarité, des sujets au cœur de leurs préoccupations.

Les productions artistiques nécessitant un investissement financier dans du matériel de qualité, leur projet a été présenté au budget participatif du Département de la Gironde et a eu la chance de faire partie des 50 lauréats.

Le tournage d'un court métrage a commencé fin 2024 avec une nouvelle équipe, appuyée par plusieurs jeunes qui étaient à l'origine du mouvement. Le groupe de 2023 reste effectivement engagé sur cette action, même si plusieurs jeunes la suivront de loin car ils ont trouvé un emploi ou intégré une formation. Nous les félicitons et les remercions pour leur engagement !



8 lieux pour vous accueillir

Du Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h30
Le Vendredi de 8h30 à 12h30



LES ANTENNES

SIÈGE ET ANTENNE DE CENON

54 avenue Hubert Dubedout - CS 10023
33152 CENON Cedex
Tél. : 05 57 77 31 00
contact.mlhg@lamissionlocale.com

ANTENNE D'AMBARES

Mairie d'Ambarès
18 Place de la Victoire - 33440 AMBARES
Tél. : 05 56 77 34 77

ANTENNE DE BASSENS

Plateforme multiservices
19 avenue Jean Jaurès - 33530 BASSENS
Tél. : 05 57 80 81 82

ANTENNE DE CARBON BLANC

Maison pour Tous - 17 av. Vignau Anglade
33560 CARBON BLANC
Tél. : 05 56 06 66 48

ANTENNE CENON CHATEAUBRIAND

17 rue François René de Chateaubriand,
Place du marché - 33150 CENON
Tél. : 05 56 32 37 66

ANTENNE DE CRÉON

11 rue du Docteur Fauché - 33670 CRÉON
Tél. : 05 57 34 12 28

ANTENNE DE FLOIRAC

Mairie de Floirac
6 avenue Pasteur - 33270 FLOIRAC
Tél. : 05 56 86 39 39

ANTENNE DE LORMONT

Service Municipal de l'Emploi
4 avenue de la Libération
33310 LORMONT
Tél. : 05 57 77 10 84

ET AUSSI 22 PERMANENCES DANS VOS COMMUNES

Ambès | Artigues | Baurech | Beychac-et-Caillau | Cambes | Camblanes-et-Meynac | Carignan | Camarsac | Cénac | Fargues-Saint-Hilaire | Latresne | Montussan | Pompignac | Sadirac | Saint-Caprais | Sainte-Eulalie | Saint-Loubès | Saint-Louis-de-Montferrand | Saint-Sulpice-et-Cameyrac | Salleboeuf | Tresses | Yrac

WWW.LAMMISSIONLOCALE.COM

La Mission Locale des Hauts de Garonne est sur
et sur l'application Ma Mission Locale

